

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N°	INTITULE	AU BENEFICE DE
01	Extension du cimetière	Commune
02	Équipement culturel et sportif	Commune
03	Création d'un bassin de rétention	Commune
04	Création d'un parking	Commune

LEGENDE

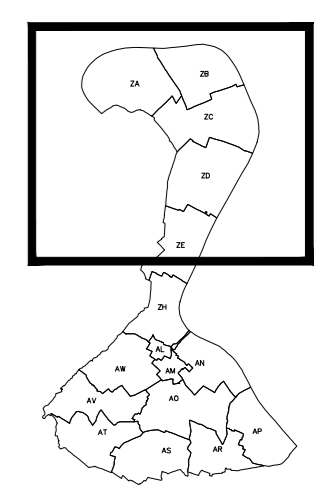
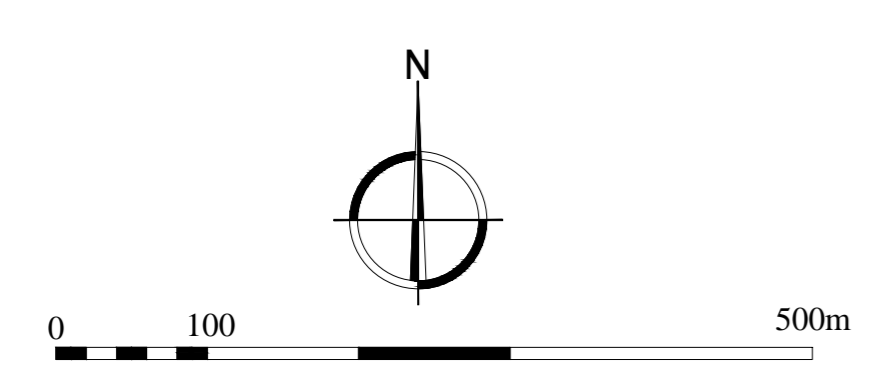
- Limite communale
- Zonage PLU
- Elément du paysage identifié et localisé en application de l'art. L.123-1-5-III-2° du Code de l'Urbanisme
- Espace Boisé Classé
- Bâti et mur d'intérêt architectural et/ou patrimonial (art. L.123-1-5-III-2° du Code de l'Urbanisme)
- * Bâti pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'art. L.123-1-5-II-6° huitième alinéa du Code de l'Urbanisme
- Marge de recul en application de l'art. L.111-1-4 du Code de l'Urbanisme
- Plan de Prévention du Risque Inondation des Vallées de la Dordogne et de l'Isle (AP du 16/06/2003)
- Zone bleue
- Zone rouge
- Limite de la zone inondable
- Limite de la zone des hauteurs d'eau > à 1 m
- Bâti existant ne figurant pas sur le fond de plan cadastral (mise à jour 2014)

A TITRE INDICATIF

- Bâtiment d'élevage - Périmètre de 50m (Inventaire Septembre 2010)
- Chais

COMMUNE DE
MOULON

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME



Dossier d'Approbation

5B-Nord	PLAN DE ZONAGE INFORMATIF	Novembre 2016
Elaboration prescrite le	14 mai 2009	1/5000 ^e
PADD débattu le	21 juillet 2011	
Arrêté le	6 Août 2015	
Mise à l'enquête publique le	15 février 2016 au 1 avril 2016	
Approuvé le		

